

## Panorama de la Guadeloupe

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Basse-Terre
Superficie	1 628 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Arc Antillais - New York à 2 950 km, Paris à 6 800 km, Martinique à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer (DROM) et Région ultrapériphérique (RUP)
Rang mondial IDH (2010)	38
Représentation nationale	4 députés, 3 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

### Repères historiques

La Guadeloupe appartient à un chapelet d'îles en demi-cercle qui forme l'Arc Antillais, entre Porto Rico et le continent américain. Son histoire est étroitement liée à l'expansion coloniale des Européens dans la Caraïbe. Les traces des premiers habitants, qui seraient originaires d'Amérique du Sud, remontent à 3 500 av. J.-C. L'île a ensuite été occupée par les Indiens arawaks vers 700 av. J.-C. Entre le IX<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, les Indiens caraïbes ou kalinas arrivent dans l'île et la baptisent Karukéra (« l'île aux belles eaux »). Christophe Colomb débarque le 4 novembre 1493 à Sainte-Marie et nomme l'île « Guadeloupe ».

Vers 1644 se dessine la vocation économique de la Guadeloupe avec la culture de la canne à sucre qui exige une importante main-d'œuvre, issue du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et le continent américain. Le « code noir » de 1685 organise la vie économique et sociale. Après une première tentative sous la convention en 1794, il faudra attendre 1848 pour que l'abolition de l'esclavage soit définitivement promulguée sous l'impulsion du député Victor Schœlcher. Les premiers travailleurs volontaires venus des Indes arrivent à Saint-François en 1853 afin de remplacer la main-d'œuvre manquante dans les plantations.

Depuis 1871, sans interruption, la Guadeloupe est représentée au parlement français. Le 19 mars 1946, l'Assemblée nationale institutionnalise la Guadeloupe en tant que département français d'outre-mer (DOM). Ce nouveau statut provoque de profonds bouleversements de la société guadeloupéenne. Il transforme sa structure économique, permet de développer ses infrastructures et modifie progressivement les conditions sociales des populations.

Le 7 décembre 2003, une consultation de l'ensemble du corps électoral est organisée pour se prononcer sur la création d'une collectivité unique se substituant au département et à la région dans le cadre de l'article 73 de la constitution. Le « non » l'emporte à 72,5 % des suffrages exprimés avec un taux de participation de 50,4 %. La loi du 21 février 2007, portant sur les dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer, crée en accord avec le choix des populations concernées, les deux nouvelles collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (les « îles du Nord »), jusqu'alors communes de la Guadeloupe.

### Organisation institutionnelle

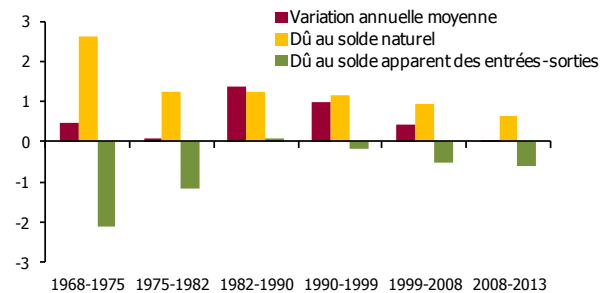
Le cadre institutionnel de l'Outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Guadeloupe est un département et une région, mais à la différence de ses homologues de l'Hexagone, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. Désormais, les DOM sont devenus des DROM (départements et régions d'outre-mer) régis par le principe de l'identité législative, conformément à l'article 73 de la Constitution. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités ». Au niveau communautaire, la Guadeloupe, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

# UNE POPULATION EN VIEILLISSEMENT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population de la Guadeloupe (hors îles du Nord) est estimée à 400 132 habitants, soit 0,6 % de la population nationale. En moyenne chaque année, le nombre d'habitants a progressé de 0,2 % sur la période 2008-2013, bien en dessous du niveau observé entre 1999 et 2008 (+0,4 %). Cette quasi-stabilité de la population tient à l'amplification du déficit migratoire (-0,6 %), conjugué à l'érosion du solde naturel (+0,6 %).

Si la population de l'archipel est plus jeune que celle de métropole, elle vieillit en raison de la baisse de la natalité et d'un solde migratoire déficitaire. En 2040, la part des moins de 20 ans devrait être proche de 22 % et celle des plus de 60 ans devrait atteindre les 40 %. La Guadeloupe sera alors la troisième région la plus âgée de France, derrière la Corse et la Martinique.

**Variation annuelle de la population guadeloupéenne (en %)**



Source : Insee, Recensement de la population - Exploitation principale, État civil

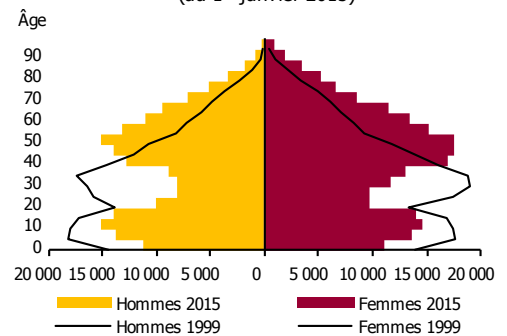
## Indicateurs démographiques<sup>(1)</sup>

	Guadeloupe	France
Population (en milliers, en millions pour la France, au 01/01/15)	400	66,6 <sup>(2)</sup>
Part des moins de 20 ans (en %, au 01/01/15)	26,9	24,4*
Part des 20 - 59 ans (en %, au 01/01/15)	50,4	50,8*
Part des plus de 60 ans (en %, au 01/01/15)	22,7	24,8*
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> , 2015)	246	118*
Croissance annuelle moyenne de la pop (en %, de 2008 à 2015)	-0,1	0,5*
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2015)	12,5 <sup>(3)</sup>	12,0
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2015)	8,2 <sup>(3)</sup>	9,0
Taux de mortalité infantile 2012-2014	8,8	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2015)	2,21 <sup>(3)</sup>	1,96
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2015)	83,4 <sup>(3)</sup>	85,0
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2015)	76,1 <sup>(3)</sup>	78,9

(1) Sauf mention contraire, les résultats sont arrêtés à fin 2015 (2) au 01/01/2016 (3) données 2014 \* résultats pour la France métropolitaine

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et estimation de population ; ONU (WPP : The 2015 revision) pour la densité de population de la France métropolitaine en 2015. Pour la Guadeloupe, la densité de population est obtenue en divisant la population au 01/01/15 par la superficie (égale à 1628 km<sup>2</sup>).

**Pyramide des âges**  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2015)



Source : Insee, recensement de la population 1999 et estimation de la population 2015

# PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

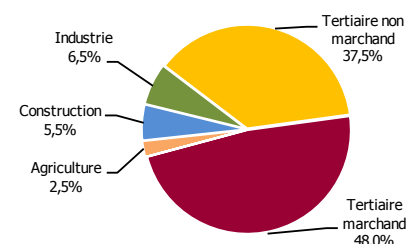
L'économie de la Guadeloupe a bénéficié d'une croissance économique soutenue entre 1993 et 2008 (+3,2 % par an, en volume), tirée par la consommation et l'investissement. Cette période de croissance élevée s'est accompagnée d'une tertiarisation accrue des activités et s'est traduite par un rattrapage de niveau de vie avec l'Hexagone : en 2008, le PIB/hab de la Guadeloupe est inférieur de 41 % à celui de la métropole, contre 47 % en 1994. Cependant, la crise économique ainsi que d'importantes grèves ont significativement affecté l'économie de la Guadeloupe, faisant chuter le PIB en volume de 4,4 % en 2009. Le rebond de l'activité en 2010 (+1,2 %) n'a pas permis de retrouver le niveau d'avant-crise. La croissance, faiblement soutenue par la consommation des ménages et l'investissement, demeure modeste depuis 2011 (entre 0 % et 1 %). En 2014, la Guadeloupe affiche une croissance faible (+0,9 % en volume), mais supérieure à 2013 (+0,1 %) et légèrement plus dynamique que celle observée pour la France entière (+0,2 %).

## Principaux indicateurs économiques

	Guadeloupe	France
PIB (milliards d'euros courants, 2014)	8,1 <sup>(1)</sup>	2 132,4
Taux de croissance du PIB (en %, 2014)	0,9 <sup>(1)</sup>	0,2
PIB par habitant (euros courants 2014)	20 101 <sup>(1)</sup>	32 198
Taux de chômage (en %, 2015)	23,7 <sup>(2)</sup>	10,0 <sup>(2)</sup>

(1) Estimations Cerom (2) Enquête emploi Guadeloupe 2015, taux de chômage pour la Guadeloupe et la France métropolitaine  
Sources : Insee, Cerom

**Répartition de la valeur ajoutée en 2010**

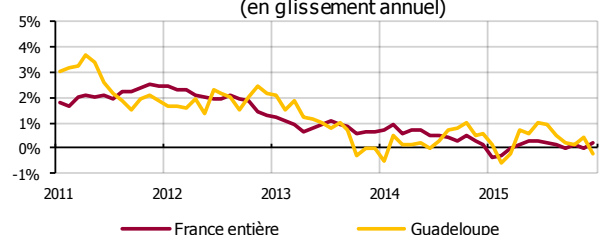


Sources : Insee, CEROM - Comptes définitifs 2010

## Une désinflation observée depuis 2011

Entre 2000 et 2008, l'inflation en Guadeloupe enregistre une croissance annuelle moyenne de 2,1 %, proche de celle de la France entière (+1,9 %). L'inflation diminue fortement en 2009 (+0,2 %) en lien avec la crise économique et sociale avant d'augmenter sensiblement (+2,8 %) en 2010, notamment en raison de la hausse des prix de l'énergie. Depuis, l'inflation connaît une baisse progressive pour atteindre +0,3 % en 2015. En 2014 et 2015, les prix de l'énergie diminuent respectivement de 3,3 % et 6,0 % et constituent la principale raison du faible niveau d'inflation.

**Indice des prix à la consommation**  
(en glissement annuel)



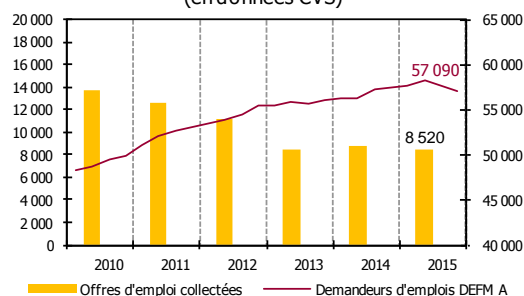
Source : Insee

## Quelques signes encourageants sur un marché du travail sous tension

Après avoir diminué entre 2000 et 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) n'a cessé de croître sur la période récente. En 2015, leur nombre s'affiche cependant en léger retrait (-0,6 % sur un an) pour s'établir à 57 090 à fin décembre. Cette baisse contraste avec la nouvelle progression observée pour la France entière (+2,3 % DEFM A). À l'exception des seniors pour lesquels la situation ne s'améliore pas (+8,7 % sur un an), cette embellie concerne l'ensemble des catégories d'âge. Le taux de chômage en Guadeloupe reste pour autant élevé en 2015 (23,7 %), plus de deux fois supérieur à celui observé en métropole (10 %). Pour leur part, les offres d'emploi collectées à Pôle emploi restent stables autour de 8 500 depuis trois ans.

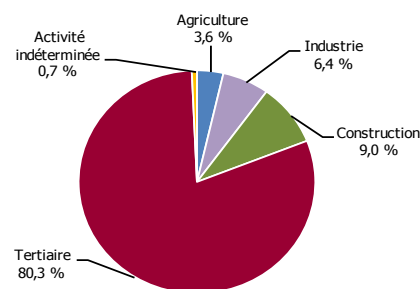
En Guadeloupe, l'emploi salarié et non-salarié est marqué par la prédominance du secteur tertiaire. En 2015, il représente plus des trois quarts de l'emploi total, devant les secteurs de la construction (9 %) et de l'industrie (6,4 %). Véritable poumon économique de l'archipel, la zone industrielle et commerciale de Pointe-à-Pitre concentre la grande majorité des emplois.

**Demandeurs d'emploi et offres d'emploi collectées**  
(en données CVS)



Source : DIECCTE

**Répartition de l'emploi en 2015**

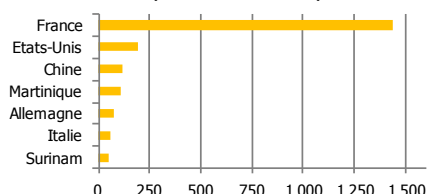


Source : Insee

## Un déficit structurel des échanges commerciaux

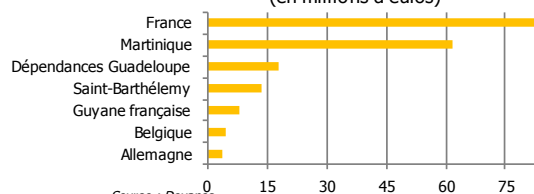
À l'image des autres DOM, la Guadeloupe se caractérise par la faiblesse de ses exportations et un recours important aux importations : le taux de couverture des échanges s'établit à 8,2 % en 2015, un niveau proche de celui relevé en 2005 (8,4 %). La France représente 56,8 % des importations et 37,3 % des exportations, ce qui en fait à la fois le premier fournisseur et le premier client de l'île. La Guadeloupe échange relativement peu avec son environnement régional. Les États-Unis et la Martinique concentrent respectivement 7,6 % et 4,3 % des importations totales. Après la France, les exportations sont principalement à destination de la Martinique, qui concentre près du tiers des exportations de l'archipel.

**Les 7 premiers fournisseurs en 2015**  
(en millions d'euros)



Source : Douanes

**Les 7 premiers clients en 2015**  
(en millions d'euros)



Source : Douanes

Importations en valeur (en millions d'euros)	2015*
Autres produits industriels	908,2
Équipements mécaniques et matériels électriques	413,9
Produits des industries agroalimentaires	429,5
Matériels de transport	265,2
Produits pétroliers raffinés	413,1
Produits agricoles et de la pêche	57,5
Autres**	46,5
<b>Total</b>	<b>2533,9</b>

Exportations en valeur (en millions d'euros)	2015*
Produits des industries agroalimentaires	60,4
Autres produits industriels	43,5
Produits agricoles et de la pêche	33,7
Équipements mécaniques et matériels électriques	26,7
Matériels de transport	24,9
Produits pétroliers, raffinés et coke	19,7
Autres**	13,9
<b>Total</b>	<b>222,8</b>

\* Données provisoires, arrêtées à juillet 2016

\*\* Il s'agit pour l'essentiel des hydrocarbures naturels, d'autres produits des industries extractives, électricité et déchets, ainsi que des produits de l'édition et de la communication.

Source : Douanes

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'économie guadeloupéenne s'est sensiblement modifiée depuis le début des années 90 avec le développement accéléré d'un secteur privé très dynamique, majoritairement de services, supplantant les secteurs traditionnels de l'agriculture, du petit commerce et du bâtiment. En 2010, le tertiaire contribue à hauteur de 85,5 % à la production de richesse, devant les secteurs de l'industrie (6,5 %), de la construction (5,5 %) et de l'agriculture (2,5 %).

Principaux indicateurs sectoriels	2015	05/15 <sup>(1)</sup>
Ventes de ciment, y compris Îles du Nord (en tonnes)	212 493	-2,2 %
Nombre de passagers à l'aéroport hors transit	2 005 015	1,5 %
Nombre de croisiéristes <sup>(2)</sup>	312 401	13,6 %
Exportations de rhum (en hectolitre d'alcool pur)	60 699	3,8 %
Exportations de bananes (en tonnes)	62 233	2,1 %
Cannes broyées (en tonnes)	586 348	-3,5 %
Production de sucre (en tonnes)	61 084	-1,7 %

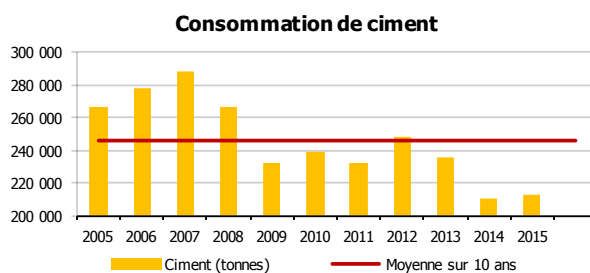
<sup>(1)</sup> Taux de croissance annuel moyen (TCAM) <sup>(2)</sup> Le TCAM sur la période 2005-2015 est élevé en raison de la faiblesse exceptionnelle du nombre de croisiéristes relevé en 2005.

Sources : Lafarge Ciment Antilles, Aéroport Pôle Caraïbe, Guadeloupe Port Caraïbes, Douanes, DIECCTE, Centre technique de la canne à sucre (CTCS)

## Le BTP en berne depuis 2009

Le secteur du BTP a joué un rôle moteur dans l'économie guadeloupéenne : entre 2000 et 2007, le secteur, porté par des projets structurants d'envergure, a représenté en moyenne 9 % de la création de richesse de l'île. Déjà en ralentissement en 2008, l'activité du BTP a fortement baissé en 2009, pénalisée par la crise sociale et le ralentissement de la commande publique. Depuis, l'activité peine à se redresser, notamment en raison du manque de projets structurants.

Après avoir atteint leur plus bas niveau historique en 2014, les ventes de ciment sur le marché local (hors Îles du Nord) ont peu progressé en 2015 (+1,4 %), et demeurent très en deçà de leur moyenne décennale (-14 %). Les effectifs du secteur continuent de baisser, portant à près de 3 000 les emplois perdus depuis 2009.

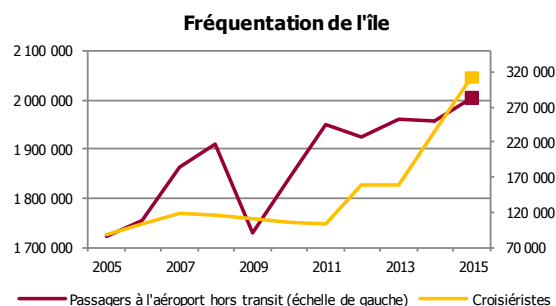


Source : Lafarge Ciments Antilles, Îc Îles du Nord

## Un potentiel touristique à valoriser

Durant les années 90, la fréquentation touristique a enregistré une forte activité, le nombre de passagers hors transit recensés à l'aéroport atteignant près de 2 millions en 2000. Depuis cette date, le secteur touristique connaît des difficultés et la baisse de la fréquentation de l'île a entraîné la fermeture de nombreux hôtels.

Après la rupture de 2009 liée à la crise sociale, le tourisme guadeloupéen a montré quelques signes encourageants laissant espérer un redémarrage du secteur. En 2015, l'ouverture du Mémorial ACTe et la nouvelle desserte Guadeloupe-États-Unis ont contribué à dynamiser la fréquentation touristique de l'île : le nombre de passagers hors transit à l'aéroport Pôle Caraïbes a dépassé la barre des 2 millions et plus de 312 000 croisiéristes ont été accueillis.



Source : Guadeloupe Port Caraïbes, Aéroport Guadeloupe Port Caraïbes

Face à la concurrence que se livrent les différentes destinations de la Caraïbe, le renforcement de l'attractivité touristique de l'île reste un objectif important et doit permettre à la Guadeloupe de rayonner dans son environnement régional.

## FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

En 2015, l'activité bancaire et financière de la Guadeloupe et dans les Îles du Nord est portée par différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés, installés localement ou non. La place bancaire locale totalise vingt établissements répartis de la façon suivante : cinq banques commerciales affiliées à l'Association française des banques (AFB), cinq banques mutualistes et coopératives, quatre sociétés de financement, cinq établissements de crédit spécialisés et un établissement à statut particulier.

Ces établissements totalisent 178 agences bancaires et emploient 1 724 collaborateurs hors La Banque Postale. Depuis dix ans, le nombre de comptes à la clientèle ne cesse de progresser ainsi que le niveau d'équipement en guichets bancaires et en distributeurs automatiques.

Entre 2005 et 2015, l'encours sain de crédits est passé de 5,3 milliards d'euros à 9,1 milliards d'euros, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 6 % sur la période. Sur la décennie, la croissance annuelle moyenne est de 6,7 % par an pour les crédits aux ménages et de 4,8 % par an pour les crédits aux entreprises. En 2015, l'encours des crédits aux entreprises représente plus de 45 % de l'encours sain total. Les principaux encours sont portés par le secteur immobilier (41 %), les activités de soutien aux entreprises (31 %) et le commerce (8 %). Le taux de créances douteuses brutes s'établit à 5,6 % en 2015 (-8,1 points sur 10 ans), traduisant une amélioration de la qualité du portefeuille. Il reste encore plus élevé que celui relevé dans l'ensemble des DOM (4,9 %), mais s'en rapproche sensiblement.

Indicateurs entreprises	2015
Actifs financiers <sup>1</sup> (millions €, à fin déc.)	1 887
Concours bancaires <sup>2</sup> (millions €, à fin déc.)	4 070
dont crédits d'exploitation (%)	8
dont crédits d'investissement (%)	38
dont crédits immobiliers (%)	56
Coût moyen du crédit à MLT (% , octobre 2015)	2,98

<sup>1</sup> auprès de l'ensemble des établissements de crédit

<sup>2</sup> concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Source : Iedom

Indicateurs monétaires et financiers	2005	2015
Nombre d'hab. par guichet bancaire	4 398	2 500
Nombre d'hab. par guichet automatique	1 769	1 050
Nombre de comptes bancaires par hab.	2,5	3,0
Actifs financiers des agents éco. <sup>1</sup> (mds €)	4,8	8,0
Encours sains des crédits des agents éco. <sup>1</sup> (mds €)	5,3	9,1
Taux de créances douteuses brutes (%)	13,7	5,6

<sup>1</sup> auprès de l'ensemble des établissements de crédit

Source : Iedom

Indicateurs ménages	2015
Actifs financiers <sup>1</sup> (millions €, à fin déc.)	5 703
Concours bancaires <sup>2</sup> (millions €, à fin déc.)	3 547
dont crédits à la consommation (%)	30
dont crédits à l'habitat (%)	70
Créances douteuses nettes (millions €, à fin déc.)	65
Nombre de dossiers de surendettement	315

<sup>1</sup> auprès de l'ensemble des établissements de crédit

<sup>2</sup> concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Source : Iedom

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2015 sauf mention contraire.**

**Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : juillet 2016 – Dépôt légal : juillet 2016 – ISSN 1952-9619